

Saint-Denis, le 27 septembre 2011

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Plus que quelques mois pour échanger vos billets en francs contre des euros

Il vous reste moins de 5 mois pour échanger vos billets en francs. En effet, après le 17 février 2012, plus aucun billet en francs ne sera échangeable.

Jusqu'au 17 février 2012, les cinq billets ci-dessous peuvent être échangés contre des euros dans les caisses des succursales de la Banque de France et auprès de l'IEDOM (Institut d'Émission des Départements d'Outre-Mer).

Date de fin d'échange	Dénomination du billet
17 février 2012	500F Pierre et Marie Curie 200F Gustave Eiffel 100F Cézanne 50F Saint-Exupéry 20F Debussy

**Quelles que soient la date limite et la valeur des billets,
n'attendez pas le dernier jour.**

Les échanges de billets en francs peuvent être effectués auprès de l'agence de [l'IEDOM de La Réunion](#), située **4, rue de la Compagnie des Indes à Saint-Denis, de 9 heures à 11 heures 30 et de 13 heures à 15 heures du lundi au vendredi.**

Se munir impérativement d'une pièce d'identité en cours de validité. La présentation d'un justificatif de domicile est également obligatoire pour tout échange à partir de 1.000 Euro (soit environ 6.500 Francs).

Prendre rendez-vous auprès de l'IEDOM au 02 62 90 71 00 pour tout échange égal ou supérieur à 30 000,00 Francs.

